

# Chalette

Magazine municipal / n°110 / Octobre 2019



## Place **C**ommune



L'école Miriam-Makeba  
officiellement inaugurée  
> Page 3



Le guide du transport en  
commun à Chalette  
> Pages 7 à 9

L'actu de votre ville  
au quotidien :  
abonnez-vous à la page



@Chalette.sur.Loing

# SAM 26 OCT 2019 FÊTE DE LA fraternité

PAROLES DE CHALETTOIS·E·S

8H45-17H30 • COMPLEXE SPORTIF DU CHÂTEAU-BLANC



> page 13

RANDO CITOYENNE  
DEBAT REPUBLICAIN  
REPAS FRATERNEL  
FLASH MOB & BAL  
SPECTACLE MUSICAL



Franck Demaumont lors de l'inauguration de l'école Miriam-Makeba entouré de Nicolas Raisonnier, inspecteur de l'Éducation nationale, Marie-Madeleine Heugues, adjointe aux affaires scolaires, Paul Laville, sous-préfet de l'arrondissement de Montargis, Ludovic Pierrat, directeur général adjoint de la sous-préfecture, Jalila Gaboret, conseillère régionale, Gérard Dupaty, conseiller départemental, Frédéric Néraud, président du PETR, et des enfants de l'école.

## Octobre, le mois de la Solidarité et de la Fraternité !

Le mois dernier, nous avons mis à l'honneur nos jeunes Chalettois en inaugurant leur nouvelle école dans le quartier de Vésines, évènement marquant dans une vie municipale ! Projet abouti après quatre ans de concertations, études, démolition puis construction, projet attendu et répondant aux nouveaux besoins de l'Éducation mais aussi aux attentes des parents. Totale réussite pour cette inauguration ayant rassemblé des centaines de parents et d'enfants dans une ambiance joyeuse, festive, chaleureuse et fraternelle traduisant ce bien-vivre ensemble si cher à Chalette.

Ce mois-ci, nous mettons à l'honneur leurs grands-parents en leur offrant tout un panel d'activités par l'intermédiaire des Rencontres d'octobre, manifestation annuelle ancrée dans les traditions chalettoises et permettant à près de 3000 de nos aînés de se retrouver, de partager des moments privilégiés mêlant respect, amitié, chaleur humaine, dans un souci de solidarité, de citoyenneté et de fraternité. Les activités prévues mettent en avant « l'intergénérationnel » afin d'aider à rompre l'isolement et le repli sur soi qui touchent une partie de nos aînés. La réunion de « nos plus jeunes » et de « nos plus âgés » favorise la solidarité entre eux.

Et cette manifestation se terminera par la Journée de la Fraternité, pour sa quatrième édition, le 26 du mois. Journée emblématique ayant réuni l'an passé plus d'un millier de personnes et s'appuyant sur

la richesse humaine et culturelle de notre ville. Rencontres, échanges, débats, festivités, spectacles, arts, poésie, etc., sans oublier le « grand repas du monde » préparé par nos associations et comités de quartier. Une multitude d'expressions autour de la fraternité, de la solidarité, de la citoyenneté, pour toutes les générations, les familles et les personnes isolées, permettant de se découvrir, mieux se connaître et se comprendre, bref, favoriser la création et le développement des liens entre tous les Chalettois-es.

Je vous attends donc nombreuses et nombreux tout au long de ce mois pour participer à ces multiples activités riches en diversité.

**Franck Demaumont,**  
maire de Chalette-sur-Loing,  
vice-président de l'AME

## Sommaire

- P3 - Actualité**  
*L'école Miriam-Makeba officiellement inaugurée*
- P4 et 5 - Actualité**  
*Bientôt de nouveaux logements et commerces dans le Bourg Quartier de la Folie, les travaux débutent dans quelques semaines*
- P6 - Seniors**  
*Rencontres d'octobre, c'est parti !*
- P7 à 9 - Transports**  
*Le guide du transport en commun à Chalette : pour une nouvelle mobilité !*
- P10 - Petite enfance**  
*Bienvenue les p'tits bouts ! Animations à la médiathèque*
- P11 - Vie quotidienne**  
*Information et sensibilisation sur la garde à domicile  
Dépistage du cancer du sein : Chalette soutient «Octobre rose»  
Conférence-débat «tout sur l'endométriose»*
- P12 - Enfance famille**  
*Un nouveau visage au sein du Pôle Réussite éducative*
- P13 - Vivre ensemble**  
*Fête de la Fraternité, le 26 octobre au complexe sportif du Château-Blanc*
- P14 - Libre expression**
- P15 - Nos aînés**  
*Chalette célèbre deux centenaires  
Des permanences de vaccination contre la grippe au Centre municipal de santé*
- P16 - À l'affiche**

## Chalette Place Commune

Directeur de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : B. Ballu, B. Taleb, P. Avezard  
Graphiste : P. Weber  
Impression :  
Imprimerie Leloup - Villemandeur



## Actualité

# L'école Miriam-Makeba officiellement inaugurée

C'est dans un joyeux et sympathique tintamarre, ponctué de sourires et de plaisir d'être ensemble, que l'école Miriam-Makeba a été inaugurée vendredi 27 septembre. Entouré des membres du conseil municipal, des représentants de l'État, de l'Éducation nationale, de la Région, du Département, de l'architecte et des entreprises, le maire, Franck Demaumont, s'est félicité de cette réalisation qui offre désormais aux enfants et aux équipes éducatives des conditions optimales pour bien travailler.

Une réussite qui est le fruit d'un long et intense travail de concertation avec tous les acteurs (équipes éducatives, parents, services municipaux...) mais aussi de la volonté de la municipalité d'agir concrètement pour la réussite scolaire de tous les enfants.

En préambule aux discours, place a été faite aux enfants : les plus grands ont interprété une chanson des Enfants d'Asie, « Liberté Égalité Fraternité », qui a poussé Frédéric Néraud, représentant du Département et président du PETR<sup>(1)</sup>, à souligner « qu'il ne reste plus à nous, adultes, qu'à mettre en œuvre ces belles paroles ».

Les enfants de maternelle, quant à eux, ont présenté une danse sur une chanson de Miriam Makeba et ceux du périscolaire, via une saynète, ont présenté Miriam Makeba, grande militante de la lutte contre l'apartheid. Pascale Toupe, représentante de Philippe Ballé (directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du Loiret), s'est dite impressionnée par cette inauguration qu'elle a jugée spectaculaire, soulignant l'investissement et les bonnes relations entre les parents, les équipes éducatives et la municipalité, sans oublier les enfants. Enfin, Paul Laville, sous-préfet, a rappelé lors de sa courte mais percutante intervention que « le véritable prénom de Miriam Makeba était Zenzi, diminutif d'Uzenzile qui signifie "tu ne dois t'en prendre qu'à toi-même", incitant ainsi les enfants à s'investir et à travailler pour leur réussite scolaire et à être responsables de leur avenir ».

Retour en images.

(1) Pôle d'équilibre territorial et rural

« Liberté, égalité, fraternité, en guise de devise pour que rien ne nous divise » ont chanté les enfants de Vésines



## Actualité

# Bientôt de nouveaux logements et commerces dans le Bourg de Chalette



Mardi 17 novembre, près d'une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité, d'Olivier Pasquet, directeur de LogemLoiret accompagné de Nathalie Uro, directrice de la maîtrise d'ouvrage, et des responsables de cabinets d'architectes Vaconsin-Mazaud et « Atelier Poinville », à une présentation du projet immobilier de la rue Gambetta.

**E**n préambule à la présentation, le maire, Franck Demaumont, a tenu à rappeler « *qu'en 2015, la municipalité a engagé une vaste étude d'urbanisme sur le Bourg de Chalette, autour de l'avenue et de la place Jean-Jaurès et des terrains laissés vacants par la démolition de l'ancienne école, jusqu'au port de Chalette sur le canal de Briare. De nombreuses réunions de concertation ainsi que des ateliers participatifs ont alors été proposés à la population.*

*Cette étude a permis d'accéder à une vision sur le long terme et d'arrêter un certain nombre de propositions d'aménagement.*

*Une fois l'étude validée, nous avons cherché un promoteur pour travailler sur un premier îlot, celui de la rue Gambetta. Aujourd'hui, nous entrons dans la première phase du programme avec le projet porté par LogemLoiret ».*

### Présentation du projet par Olivier Pasquet et par le cabinet d'architecte Vaconsin-Mazaud

Sur un terrain de 5 668 m<sup>2</sup>, l'opération menée par LogemLoiret comprendra trois immeubles (60 logements) avec des logements en accession à la propriété, dont certains adaptés aux personnes âgées (16 logements avec ascenseur, 4 T2 et 12 T3), et une surface commerciale de 500 m<sup>2</sup> en bas de l'immeuble donnant sur la rue Gambetta (19 logements, 8 T2 / 9 T3 / 2 T4) et, en fond de parcelle, des logements locatifs (25 logements, 3 T2 / 17 T3 / 5 T4).

### Création de commerces au cœur du Bourg

La surface commerciale proposée, d'environ 500 m<sup>2</sup>, aura pour objectif de rassembler et diversifier les commerces autour de la place Jean-Jaurès. À ce jour, rien n'est encore arrêté et de nombreuses possibilités d'aménagement restent envisageables.

### Des logements à haute qualité environnementale

Il s'agira de petits immeubles d'un rez-de-chaussée plus deux étages et d'un rez-de-chaussée plus un étage, avec des terrasses. Un grand nombre de logements auront des balcons. Chacun des bâtiments sera parfaitement isolé pour minimiser les coûts de chauffage (norme haute qualité environnementale +) et ils seront, bien sûr, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

De nombreux aménagements y rendront la vie facile et agréable : des jardins en rez-de-chaussée, certains privatifs, une placette permettant de relier les entrées communes, des bâtiments pour les ordures ménagères, un local à poussettes et vélos, et un pour le courrier, un parking à proximité, un aménagement paysager fleuri, avec des haies et diverses plantations. Précisons que l'accès au lotissement sera sécurisé.

### Une approche écologique

Pour donner à cet ensemble un aspect intimiste et convivial, outre la création d'une placette au droit des allées intérieures, sont prévus des « jardins comestibles », des « bandes jardinées » et un « jardin partagé ».

Des installations permettant aux eaux de pluie de s'infiltrer et de se diriger vers une noue paysagère participeront pour beaucoup au traitement des eaux pluviales sur le site de façon naturelle.



Pour lancer cette opération, il faut avoir commercialisé un certain nombre de logements. Les équipes de LogemLoiret vont donc rencontrer des personnes susceptibles d'être intéressées par l'acquisition de logements. Dès que près de 50 % d'entre eux seront commercialisés, les travaux seront lancés, ce qui devrait se faire courant 2020.

C'est une opération de grande qualité qui s'annonce au cœur de Chalette, laquelle a pour objectif en 20 ans, voire 30 ans, de créer un vrai centre-ville avec une place, des commerces, quelque chose de vivant, avec une ligne directrice tracée sur 10 ans.

Planning	Date
Début des études (choix du maître d'œuvre...)	Avril 2018
Arrêté de permis de construire	Juin 2019
Présentation du projet à la population	Septembre 2019
Consultation des entreprises	Fin 2019
Choix des entreprises	1 <sup>er</sup> trimestre 2020
Pré-commercialisation des logements en accession	1 <sup>er</sup> semestre 2020
Durée prévisionnelle du chantier	20 mois

## Quartier de la Folie, les travaux débutent dans quelques semaines

Le projet d'aménagement des espaces extérieurs du quartier de la Folie qui remonte à dix ans va enfin voir le jour, à la grande satisfaction des habitants et des enfants. Ainsi, mercredi 11 septembre, le maire, Franck Demaumont, Bernard Venet, directeur des territoires Vallogis Habitat Val de Loire, et François Bosset, du cabinet « Troisième paysage », ont présenté le déroulement des travaux aux habitants.

### Des aménagements pour le bien-être de tous

En préambule, Franck Demaumont et Bernard Venet ont tenu à rappeler que ces réalisations sont le résultat d'une concertation fructueuse avec les habitants, lesquelles ont été pensées pour répondre aux besoins de tous, sachant que le quartier comprend 25 % de locataires de plus de 65 ans et beaucoup d'enfants. Les aménagements ont donc été conçus

pour répondre aux souhaits évoqués lors des différentes réunions, à savoir une placette munie de bancs avec vue sur les aires de jeux facilitant ainsi la surveillance des enfants, des tables de pique-nique, des aires de jeux pour petits et grands (« street workout »), des jardins potagers et des espaces paysagers, sans oublier des parkings. Le terrain de football sera entièrement rénové avec un revêtement synthétique et un filet pare-ballon. Rappelons qu'un des enjeux de cette opération était de réaliser un aménagement paysager en accord avec le site, notamment le canal d'Orléans.



### Des travaux en trois phases

Les travaux s'effectueront en trois phases. Une première de trois mois (parkings, accès aux immeubles), une deuxième d'un mois (placette, aires de jeux, potagers) et une troisième qui s'étalera sur trois mois. Les travaux devant commencer d'ici quelques semaines, la fin devrait intervenir au printemps, vers le mois de mai. **Attention !** Ces travaux engendreront forcément quelques perturbations. Il conviendra donc de consentir quelques efforts. Un petit dérangement pour, au final, un meilleur environnement ! Le plan des travaux est disponible sur l'espace client de Vallogis Habitat, sur la page Facebook et le site de la Ville ([www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)).



## Seniors

# Rencontres d'octobre, c'est parti !

L'édition 2019 des Rencontres d'octobre a débuté sur les chapeaux de roues, les 19 et 26 septembre, avec des « ateliers poésie » et par l'inauguration et le vernissage d'une exposition intitulée « Hutchinson, de 1899 à nos jours » le 1<sup>er</sup> octobre. Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, nous présente plus en détail cette nouvelle édition.



Pour l'éluée chargée de cette manifestation, le millésime 2019 des Rencontres d'octobre aura la particularité de mettre en valeur les activités de l'année et le développement de l'intergénérationnel, mais pas seulement. « Nous avons souhaité redynamiser cet événement annuel en y ajoutant quelques nouveautés. Ainsi, nous avons imaginé des "ateliers poésie" dont l'objectif est l'élaboration d'un recueil qui sera présenté le 26 octobre lors de la Fête de la Fraternité. Viendront également s'ajouter aux rendez-vous habituels un thé dansant, des rencontres chantantes en lien avec le Relais d'assistantes maternelles, des lectures partagées avec la médiathèque et un loto ».

Et Yolande Vals d'ajouter : « Je souhaite également attirer l'attention sur la conférence du 14 octobre en présence de représentants de l'ORPADAM<sup>(1)</sup>, du Centre municipal de santé et des professionnels de la santé au cours de laquelle

des tests de vue pourront être effectués, tout comme le contrôle de la tension, un parcours de motricité ainsi que l'apport de moult conseils de prévention contre les chutes, comme l'aménagement du logement... Les rencontres se clôtureront le 26 octobre par la Fête de la Fraternité et par la projection, le 12 novembre, du film "Un jour, tu vieilliras" réalisé par le CCAS<sup>(2)</sup> d'Orléans. Tous les ingrédients sont donc réunis pour un mois d'octobre mémorable. Alors, rencontrons-nous, rencontrez-vous, soyons curieux de tout ce que cette nouvelle édition des Rencontres d'octobre peut nous offrir ».

Le programme détaillé est disponible en mairie et à la résidence Jacques-Duclos ; n'hésitez pas le demander.

(1) Office des retraités et personnes âgées du district de l'agglomération montargoise.

(2) Centre communal d'action sociale.

## La parole aux bénévoles



**Marie Garcia** est une fidèle des Rencontres d'octobre. C'est au moment de sa retraite qu'elle découvre les activités des Rencontres d'octobre et rejoint, en 2005, l'atelier danse. En 2013, elle accepte de prendre en charge l'atelier avec deux autres personnes, Monique Delaunay et Mireille Henri, avec l'objectif d'apporter un plus qualitatif. Elle se charge, entre autres choses, de rechercher les chorégraphies ainsi que les costumes qu'elle réalise avec ses deux acolytes. Comme le souligne Marie, « la prise en charge de l'atelier est un gros investissement personnel mais j'aime beaucoup la danse et puis, étant de nature très timide, cette responsabilité m'a permis de sortir de mon quotidien et de rencontrer des gens sympathiques. Toutefois, l'âge avançant, cet investissement devenait trop fatiguant ; aussi, depuis cette année l'atelier s'est doté d'une chorégraphe en la personne de Reine Violas. Désormais, j'ai laissé les responsabilités à d'autres et je me contente de danser. Une chose est sûre : je resterai fidèle aux Rencontres d'octobre. »

**Jeannine Couture** vit à la résidence Jacques-Duclos depuis trois ans. À 96 ans, en 2015, elle s'est prise de passion pour la poésie et les alexandrins. Depuis, il ne se passe pas une journée sans qu'elle écrive. Tout est source d'inspiration pour elle, les saisons ou bien encore la disparition d'êtres dont elle était fan, tels Coluche ou Johnny Halliday. C'est donc avec enthousiasme qu'elle participe aux ateliers poésie avec le SEMURPA, lesquels donneront naissance à un recueil qui sera présenté à la Fête de la Fraternité. Et Jeannine d'ajouter : « Je suis de nature optimiste, j'ai un moral d'acier. À part mon problème de vue, j'ai la chance d'être en bonne santé. Je trouve toujours une occupation. Je participe également à la chorale avec Else, le vendredi matin, où nous interprétons des chansons d'Edith Piaf. Tout cela favorise les rencontres. Je suis heureuse d'être à la résidence, je m'y plais bien ».



# Le guide du transport en commun à Chalette

## Pour une nouvelle mobilité !



En 2017, la Ville lançait les « Assises du transport » dont l'objectif était de transmettre les doléances des habitants à l'Agglomération avant que celle-ci se prononce sur les termes de la délégation de service public (DSP) : rencontres avec les usagers du transport en commun devant la gare et en de nombreux points d'arrêt dans les quartiers, questionnaire, réunions publiques dont l'une avec le 1er vice-président de la communauté de Châteauroux sur l'intérêt de la gratuité du transport. À l'issue de ces assises, les élu-e-s de Chalette, notamment Hiba Pruneau, 1ère adjointe et Marie-Madeleine Heugues, maire-adjointe, toutes deux membres de la Commission transport à l'AME, ont porté les revendications des Chalettois. Même si tout n'a pas été obtenu, il est à noter d'importantes avancées, en particulier la création d'une ligne inter-quartiers (ligne n°4), des dessertes pour se rendre à l'hôpital le dimanche, des services à la demande, etc.

Récemment, la société Amelys a édité un guide présentant les trajets et horaires des bus. Malheureusement, celui-ci n'a pas été distribué dans les boîtes aux lettres. Voici donc l'essentiel à savoir pour profiter des transports publics à Chalette !

*En 2017-2018, les Chalettois étaient invités à participer aux Assises du transport au cours de différentes réunions publiques avec les élus.*

**amelys**

 **02 38 852 853**

### Résago : transport à la demande

En complément des lignes régulières, Amelys vous propose des trajets déclenchés à votre demande. Vous réservez avant 16h30 la veille de votre déplacement. Le service client vous confirme votre réservation avant 19h30. Rendez-vous au point d'arrêt 5 minutes avant l'heure définie muni d'un titre de transport valable.

### Pour se rendre à l'hôpital le dimanche

Heure d'arrivée à l'hôpital : 15h. Vous réservez avant 16h30 la veille. Le service client vous confirme votre réservation avant 19h30. Rendez-vous au point d'arrêt près de chez vous 5 minutes avant l'heure définie muni d'un titre de transport valable. Pour le retour, départ à 17h de l'hôpital pour vous ramener à votre point d'arrêt.

### Flèxo : desserte de la gare SNCF le soir et le dimanche

Comme pour Résago, vous réservez votre trajet la veille pour être emmené à la gare le dimanche à 17h40 (pour avoir le train de 17h51) ou à 19h40 (pour avoir le train de 19h51). Du lundi au vendredi, des bus attendent les voyageurs à la gare, sans réservation préalable, à 20h17 et à 21h05 pour les ramener au point d'arrêt le plus proche de leur domicile (pour rentrer à Chalette, grimpez dans le bus « Agglo nord »).

### Flèxo soirée : rentrer chez soi le samedi soir

Départ de la gare SNCF ou de la place Mirabeau à 23h15 le samedi soir vers le point d'arrêt Amelys de votre choix.

### Moov' : le service réservé aux personnes à mobilité réduite

En l'absence d'un point d'arrêt accessible près de chez vous, Amelys vous emmène ! Attention : ce service nécessite une inscription préalable. Renseignez-vous au 02 38 852 853 ou sur [www.amelys.fr](http://www.amelys.fr).



## L'accès aux services publics et équipements municipaux :

- 1 La mairie
- 2 Médiathèque, ludothèque, EPN
- 3 École primaire Camille-Claudé
- 4 Espace culturel le Hangar
- 5 Complexe sportif Auguste-Delaune
- 6 Stade de la Garenne
- 7 École Henri-Barbusse
- 8 Collège Pablo-Picasso
- 9 École primaire Georges-Cosson
- 10 Base de loisirs du lac, baignade
- 11 Résidence Jacques-Duclos
- 12 École primaire Miriam-Makeba
- 13 Collège Paul-Éluard
- 14 Maison des associations
- 15 École primaire Michel-Moineau
- 16 École primaire Pierre-Perret
- 17 Complexe sportif du Château-Blanc
- 18 Espace multi-services
- 19 Accueil de loisirs Louis-Aragon



## La ligne 1 : de Vésines à l'hôpital

- Un bus toutes les demi-heures en moyenne (toutes les 15 min aux heures de pointe).
- Elle dessert Vésines, Hutchinson, Saint-Gobain, les lycées Durzy et Château-Blanc, l'espace multi-services, la place Mirabeau, le Lycée en Forêt, la gare SNCF et l'hôpital.
- Elle permet la correspondance avec les lignes 2 (Lancy - Gare SNCF - Zone d'Antibes), 3 (vers Amilly), 4 (vers la mairie et la base de loisirs du lac) et 5 (vers Villemandeur).

## La ligne 2 : du Lancy au Chesnoy

- Un bus toutes les 20 min en moyenne (toutes les 15 min aux heures de pointe).
- Elle dessert le Lancy, la mairie, la médiathèque, la gare SNCF, la place Mirabeau et la zone d'Antibes.
- Elle permet la correspondance avec les lignes 1 (Vésines - Château-Blanc - gare SNCF - hôpital), 3 (vers Amilly), 4 (vers la mairie et la base de loisirs du lac) et 5 (vers Villemandeur).

## La ligne 4 : au cœur de Chalette !

- Un bus toutes les heures en moyenne (toutes les 20 min aux heures de pointe).
- Elle dessert la gare SNCF, la médiathèque, la mairie, le Gué aux Biches, la base de loisirs du lac, Vésines, le collège Paul-Éluard, Château-Blanc, la Pontonnerie, le Pâtis et la place Mirabeau.
- Elle permet la correspondance avec les lignes 1 (Vésines - Château-Blanc - gare SNCF - hôpital), 2 (Lancy - Gare - Zone d'Antibes), 3 (vers Amilly) et 5 (vers Villemandeur).

## Horaires, info trafic

Pour tout savoir, Amelys met à votre disposition :

- le site internet [amelys.fr](http://amelys.fr),
- des **brochures** disponibles à l'agence Amelys,
- **10 bornes d'information** dynamiques déployées sur le réseau,
- l'écran d'information à l'agence **Amelys**,
- l'**application mobile** Amelys,
- les **réseaux sociaux** : le compte Twitter [@amelys\\_bus](https://twitter.com/amelys_bus) et le compte Facebook [club amelys](https://www.facebook.com/club.amelys),
- le **service TIMEO** à votre arrêt de bus.





# Bienvenue Les p'tits bouts !

Des animations gratuites  
pour les tout petits  
cet automne  
à la médiathèque !  
Expo, contes, conférence,  
spectacle...

## Bébés lecteurs



SAM 28 SEPTEMBRE · 10H30

## Les livres c'est bon pour les bébés !



TOUT LE MOIS D'OCTOBRE

## Contes par Chimère et Mélusine



MER 16 OCTOBRE · 16H

## Bébés lecteurs



SAM 19 OCTOBRE · 10H30

## Conférence en chansons



MAR 22 OCTOBRE · 18H30

## Spectacle Voix-là



MER 23 OCTOBRE · 10H et 11H

## Bébé signe



MER 2 OCTOBRE · 10H et 11H  
MER 30 OCTOBRE · 15H et 16H

## Bébés lecteurs SÉANCE EN LANGUE DES SIGNES



MER 13 NOVEMBRE · 10H30

## Vie quotidienne

# Information et sensibilisation sur la garde à domicile

Le Relais d'assistantes maternelles (RAM) organise une nouvelle session d'information et de sensibilisation sur la garde à domicile **du lundi 21 au mercredi 23 octobre**. Ces séances d'information s'adressent à la fois aux parents à la recherche d'une garde à domicile (information sur les aides financières, démarches à accomplir, etc.) et aux jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent devenir « gardes à domicile » (sensibilisation au public de la petite enfance, formation aux premiers secours, informations juridiques...).



Les personnes intéressées doivent contacter le RAM (renseignements et inscriptions) soit par téléphone au 02.38.85.92.88, soit par courriel : dina.jonata@ville-chalette.fr. Pour rappel, les permanences du RAM sont les suivantes : le lundi de 13h à 18h, le mardi et le jeudi de 13h30 à 18h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h30.

## Dépistage du cancer du sein, Chalette soutient « Octobre rose »



Selon des études internationales, les programmes de dépistage du cancer du sein permettent d'éviter 15 à 21 % de décès. Ainsi, la Ville de Chalette et le Centre municipal de santé (CMS) s'associent à l'action du COFEL<sup>(1)</sup> pour sensibiliser et informer le plus largement possible sur le dépistage du cancer du sein et sur la prévention. Afin de signifier leur soutien, la mairie et le CMS arboreront dans leur hall respectif des ballons, des rubans et une banderole aux couleurs d'« Octobre rose ».

### Qui est concerné par le programme de dépistage ?

Les femmes de 50 à 74 ans qui ne présentent ni symptôme apparent, ni facteur de risque particulier de cancer

du sein sont concernées par le programme de dépistage. Un cancer du sein détecté à un stade précoce peut être guéri dans 9 cas sur 10, mais aussi être soigné avec des traitements moins lourds et moins mutilants.

### Le but du dépistage

La mammographie permet de détecter, notamment, des cancers de petite taille, bien avant qu'ils ne soient palpables. Cet examen de qualité est gratuit et bénéficie d'une double lecture réalisée par un second radiologue.

(1) Comité féminin du Loiret pour le dépistage des cancers.

## Conférence-débat « Tout sur l'endométriose »

CONFÉRENCE-DÉBAT

**TOUT SUR L'ENDOMÉTRIOSE,**  
Soulager la douleur, Soigner la maladie.

**Le 26 Octobre 2019**  
10.30 - 12.30  
Ouverture des portes sur place à 10h

Salle du Tivoli,  
2 rue F. Roosevelt - 45200 Montargis

Animée par  
- Dr. Delphine Lhuillery  
Médecin de la douleur, spécialisée dans la prise en charge de l'endométriose. (Clinique Oudinot, groupe Vauban et groupe hospitalier Paris-Saint-Joseph)  
- Steve Barrière  
Hypno-thérapeute | Ancien aide-soignant  
Travail sur la gestion des émotions en lien avec la douleur, le traitement du sommeil et des traumatismes.

ENTRÉE GRATUITE

**VENTE - DÉDICACE**  
du livre de l'édition Odile Jacob  
"Tout sur l'endométriose, soulager la douleur, soigner la maladie"

Place limitées 300

En collaboration avec :

Avec le soutien de :

INSCRIPTION SOUHAITÉE PAR MAIL, avant le 18/10/2019  
contact.aime45@gmail.com

Préfinancé par Communauté d'Agglomération Montargis.

## Samedi 26 octobre • 10 h Salle du Tivoli à Montargis

Maladie gynécologique sournoise et invisible mais fort handicapante pour les femmes qui en souffrent, l'endométriose est encore trop mal connue, y compris par certains professionnels de la santé.

C'est pourquoi l'association montargoise « AIME contre l'endométriose » organise le **samedi 26 octobre, à 10 h, à la salle du Tivoli** à Montargis, une conférence intitulée « *Tout sur l'endométriose* » animée par des professionnels de la santé tels la Docteure Delphine Lhuillery, médecin de la douleur spécialisée dans la prise en charge de l'endomé-

triose à Paris, Steve Barrière, hypnothérapeute, et la Docteure Astrid Mephon, gynécologue spécialisée dans la prise en charge de l'endométriose à Paris afin de présenter cette pathologie et ses symptômes. À l'issue de cette présentation, un temps d'échange permettra aux professionnels de répondre aux questions des participant-e-s.

Le nombre de place étant limité, il est conseillé de s'inscrire via l'adresse Internet suivante : [contact.aime45@gmail.com](mailto:contact.aime45@gmail.com). Entrée libre et gratuite.

## Enfance, famille

# Un nouveau visage au sein du Pôle Réussite éducative

Le Pôle Réussite éducative accueille, depuis le 20 août, une nouvelle professionnelle en la personne de **Sarah Rakotoarison**. Recrutée afin de mettre en place et développer le programme national de réussite éducative (PRE) - voir encadré -, elle est également responsable du Service Enfance-famille.

### Une solide expérience professionnelle et de terrain

À 30 ans, Sarah, titulaire de nombreux diplômes (licence et master en Science de l'éducation, diplôme d'éducatrice spécialisée, VAE<sup>(1)</sup> médiation familiale...), est également dotée d'une solide expérience professionnelle de terrain qui l'a conduite à assurer, entre autres, des postes dans l'animation (animatrice au sein de quartiers prioritaires, responsable périscolaire chargée de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à Saint-Jean-de-Braye) et dans le travail social (référente de parcours à la réussite éducative de la Ville d'Orléans, référente à l'aide sociale à l'enfance au sein de la collectivité territoriale de Corse).

Spécialisée dans la prévention et le traitement des enfants fragilisés, elle a assumé depuis près de huit ans des fonctions d'accompagnement à la parentalité et contribué au développement d'actions individuelles et collectives.



### Un challenge enthousiasmant

Comme le précise Sarah, « plusieurs raisons m'ont poussée à quitter la Corse. D'une part, je souhaitais relever un nouveau "challenge" professionnel ; j'ai donc saisi l'opportunité de pouvoir créer, innover en matière d'aide à l'enfance sur un nouveau territoire. Le programme de réussite éducative est un dispositif que je connais bien et auquel je porte un grand intérêt. De plus, j'ai été attirée par la singularité de Chalette, à savoir la diversité et la richesse culturelles de la population. J'ai hâte de mettre en place le PRE et répondre ainsi, du mieux possible, aux besoins des Chalettois. D'ores et déjà, je m'applique à découvrir le territoire et les différents partenaires afin d'avoir une approche la plus juste possible des spécificités. Je mesure l'importance de la tâche mais c'est enthousiasmant ! ». Et d'ajouter : « Et puis, dès que possible et en concertation avec les animatrices du Service Enfance-famille, nous nous attèlerons à développer les actions de ce service qui, d'ores et déjà, offre de multiples animations utiles en direction des parents et des enfants de la ville. Nous reviendrons plus en détail sur ce service d'ici quelques semaines ».

(1) VAE : validation des acquis de l'expérience.



### Qu'est-ce que le Programme de réussite éducative ?

Le Programme de réussite éducative (PRE) a été créé en 2005 et placé sous l'égide du ministère délégué à la Ville, via l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE). Dispositif local, il vise la prise en charge individualisée d'enfants âgés de 2 ans à 16 ans présentant des signes de « fragilité » (environnement social, scolaire, familial, santé...). Le dispositif repose sur un important travail en partenariat et en réseau permettant ainsi une approche globale des situations. **Il s'agit de construire avec le jeune et sa famille un parcours de réussite, au carrefour de l'approche individuelle et de l'approche collective.**

## Ateliers enfants/parents : inscriptions pour les prochaines vacances scolaires

Inscription pour les familles ayant des enfants de 3 à 10 ans scolarisés à Chalette.

- **Vacances d'automne** : ateliers du 21 au 25 octobre 2019.

Inscriptions : lundi 7, mardi 8, lundi 14 et mardi 15 octobre 2019 en mairie de 9h à 12h et de 13h45 à 15h45.

- **Vacances d'hiver** : ateliers lundi 23, jeudi 26 et vendredi 27 décembre 2019.

Inscriptions : lundi 9, mardi 10, lundi 16 et mardi 17 décembre 2019 en mairie de 9h à 12h et de 13h45 à 15h45.

## Vivre ensemble

# Fête de la Fraternité, le 26 octobre au complexe sportif du Château-Blanc



**A**vec sa quatrième édition, comme pour les précédentes la Fête de la Fraternité a pour ambition de placer le citoyen au cœur de la journée. Comme le souligne **Hiba Pruneau**, première adjointe chargée de la solidarité de proximité, « *la richesse de notre ville, ce sont ses habitants d'origines, de cultures et de traditions multiples. Nous souhaitons que ce rendez-vous contribue à l'émergence et au développement, tout au long de l'année, de nouvelles formes de solidarité. Nous voulons valoriser cette richesse humaine et la rassembler dans une communauté de destins autour des valeurs de la ville que sont la solidarité, la paix, le bien vivre et bien faire ensemble. Nous voulons que cette fête favorise les rencontres, qu'elle crée des liens, et ce quelle que soit notre origine sociale, afin de se découvrir, apprendre à mieux se connaître et se comprendre* ».

Et Hiba Pruneau de faire siens les propos d'Albert Jacquard : « *La fraternité a pour résultat de diminuer les inégalités tout en préservant ce qui est précieux dans la différence* ».

### Débat, musique, rencontres, citoyenneté

Comme chaque année, la journée s'ouvrira par la **balade citoyenne**, suivie d'une **rencontre-débat** sur les valeurs de la République avec deux intervenants de l'association *Coexister*, en lien avec le mouvement *Fraternité générale*, avant le **repas fraternel et multiculturel** qui, victime de son succès, sera limité cette année pour des raisons de capacité d'accueil et de sécurité à 1000 personnes.

**Il sera donc obligatoire de s'inscrire préalablement** auprès du service jusqu'au 23 octobre ; aucune inscription ne sera prise sur place. Comme chaque année, chacun viendra avec les desserts et les boissons. La journée se poursuivra avec un « **flash-mob/bal** » et un **spectacle autour des arts** présenté par Patrick Scheyder, sans oublier toutes sortes d'activités, telles un mur d'expression, la réalisation d'une sculpture avec les centres de loisirs, les travaux réalisés par le Service Enfance-famille, un recueil de poésie réalisé par le SEMURPA. Et Hiba Pruneau de préciser : « *Notons que cette année, nous nous associerons durant tout le mois d'octobre aux diverses actions organisées par le mouvement Fraternité générale en organisant, en amont de la fête du 26 octobre, deux actions.* »

- Une action sportive le **samedi 12 octobre** avec une **course colorée** « *Fraternité en couleurs* » (color-run) de 5 ou 10 km. Départ et arrivée au lac de Chalette - 2 € pour les adultes et gratuit jusqu'à 18 ans. Inscription à partir de 14 h - Départ à 15 h. L'argent récolté sera reversé à l'association *AIME contre l'endométriose*.
- Une action culturelle le **samedi 19 octobre au Hangar** avec un spectacle, « *Portraits* » du **Tivolio Théâtre** - Accueil du public à partir de 19 h.

« *Deux manifestations qui seront un avant-goût de cette fête de la Fraternité, portée par les habitants et de jeunes talents, et qui, j'en suis sûre, remportera un nouveau succès. Alors d'ores et déjà, réservez votre samedi et, surtout, pensez à vous inscrire pour le repas...* ».

**02.38.89.59.51 / fetedelafraternite3@ville-chalette.fr**

## RÉSERVATION



**ATTENTION : nombre de places limité à 1000 !  
Réservation obligatoire !**

**Réservation au Repas du monde - Fête de la Fraternité - 26 octobre 2019**

Vous pouvez également réserver par téléphone au **02 38 89 59 51** (du lun. au ven. de 9h à 12h15) ou par email à [fetedelafraternite3@gmail.com](mailto:fetedelafraternite3@gmail.com)

NOM : \_\_\_\_\_  
PRÉNOM : \_\_\_\_\_  
ADRESSE : \_\_\_\_\_  
TÉL : \_\_\_\_\_  
EMAIL : \_\_\_\_\_

REPAS : \_\_\_\_\_ personnes    J'apporte :  boisson     dessert

Coupon à retourner dans les urnes prévues à cet effet (à la mairie de Chalette, à la Médiathèque ou à la Maison des associations) **avant le 23 octobre 2019**



# Libre expression

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.

## → Le groupe des élu·e·s communistes et républicain·e·s

### Lutte contre l'échec scolaire

L'inauguration de la nouvelle école de Vésines : une totale réussite et une véritable satisfaction des enfants, de leurs parents et leurs enseignants ! Fait marquant et très rare : l'équipe municipale et son maire viennent d'inaugurer un nouveau groupe scolaire à Chalette, à la hauteur de tout ce qu'on pouvait espérer comme tel à Chalette !

Cet investissement (9 millions d'euros !), issu d'un long processus de concertation avec l'ensemble de la communauté éducative et inscrit dans les engagements de la municipalité de construire une école par mandat, participe de la volonté des élus de tout mettre en œuvre pour la réussite scolaire de nos jeunes Chalettois-es, au service de l'intérêt général de la population.

À Chalette, les élus communistes et républicains ont conscience que l'école est un « maillon » indispensable du service public, le plus proche des concitoyens, celui auquel ils sont solidement attachés. Construire une école est une compétence municipale, depuis l'instauration des lois de décentralisation, l'une des plus importantes qui lui incombe. Elle contribue à construire l'avenir et l'engagement citoyen des enfants.

La lutte contre l'échec scolaire passe aussi par la construction d'écoles.

En offrant un équipement de qualité, moderne, adapté à notre époque et ouvert au monde d'aujourd'hui, nous avons le souci de répondre aux nouveaux besoins et aux attentes des parents. Ces nouveaux locaux apporteront un meilleur cadre de travail où le projet pédagogique des enseignants pourra facilement se développer.

Le premier palier de l'égalité républicaine, c'est l'entrée dans la scolarité. C'est une conviction que nous partageons et qui justifie que nous mobilisions d'importants moyens publics. Un cadre de travail motivant et l'allègement des effectifs, grâce au dédoublement des classes de grande section de maternelle, de CP et CE1, doit favoriser un meilleur épanouissement des élèves et avoir un impact positif sur leurs résultats scolaires. C'est pour cette raison que nous avons déployé les moyens pour mettre des locaux adaptés à la réforme des dédoublements de classes.

En parallèle, nous œuvrons activement depuis de nombreux mois à la mise en place du PRE, Programme de réussite éducative, avec le recrutement d'une coordonnatrice de ce PRE, suite à un diagnostic que nous avons commandé.

Ainsi, dans un tel environnement, les jeunes Chalettois-es pourront accéder dans les meilleures conditions à la connaissance mais également aux valeurs essentielles qui fondent la citoyenneté.

## → Le groupe des élu·e·s socialistes

### Les seniors, un atout pour la commune !

Au 1er janvier 2018, le taux de la CSG a augmenté de 1,7 point. Au-delà de l'impact financier qu'impose cette décision gouvernementale, elle induit une nouvelle fois une opposition entre les générations : les seniors et retraités doivent de nouveau participer à l'effort national alors que, depuis plusieurs années, avec le gel de leur pension, ils y ont déjà largement contribué. Ils contribuent également à la santé de la commune : garde des petits-enfants, aide financière aux enfants et aux petits-enfants, accompagnement de leurs proches plus âgés en perte d'autonomie, engagement dans la vie associative et municipale... Nos seniors contribuent chaque jour au précieux équilibre social de la commune.

## → L'élu Unicité

Texte non parvenu

## → Le groupe des élu·e·s Les Républicains

Texte non parvenu

## → Le groupe des élu·e·s Rassemblement national

Le PLU, c'est maintenant !

Des terrains à bâtir vont passer en terrains non constructibles et des propriétés vont être dévaluées financièrement. Si malheureusement, vous êtes touchés par ces mesures injustes, c'est le fruit de toute votre vie de travail qui va être réduit à 0. Il est temps d'aller demander des comptes aux élus. Le PLU est visible à l'agglomération ou sur le site de l'agglo. Informez-vous !

## État civil :

### Naissances :

- Zayd EL YAAMOURI
- Iyad BELGACEM
- Islem GIRGIN
- Pierre SIRI
- Luna LEGENDRE MOULA
- Shehrazad KHALFI
- Mustafacan BAGLI

### Mariages :

- Fadime KOÇ & Cem KARA

### Décès :

- Barbara SKOTNICKA (KERN)
- Jeannine REDET (DEVERNOIS)
- Gérard AUDOUX
- Raymond AUCLAIR
- Jacqueline LAGADEC (SIMIONATO)
- Arlette VERHAEGUE (LHOMME)
- Geneviève DURAND (GHISTE)
- Madeleine TILLIER (GROUTTEAU)
- Roger CORBEAU
- Serge SCOLLNICK
- Paulette FONTENOY (STUNAUT)
- Paulette MARTIN (TAILLAT)
- José DHONT



## Au revoir

Vincent et Sandrine Jouvet, propriétaires du café *Le Jean Jaurès*, quittent Chalette. Le maire, Franck Demaumont, a tenu à les saluer et à leur souhaiter pleine réussite dans leurs projets.

## Nos aînés

# Chalette célèbre deux centenaires



Angèle Pomier entourée du maire, Franck Demaumont, de Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, de sa fille et d'une de ses petites-filles



Marcel Dubois entouré du maire, Franck Demaumont, de Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, et de Liliane Dubois, sa fille

À une semaine d'intervalle, le maire, Franck Demaumont, et Yolande Vals, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, ont eu le plaisir d'honorer deux centenaires.

**Marcel Dubois**, qui a fêté ses 106 printemps le 3 août dernier, entre à Hutchinson en 1936 où il effectuera toute sa carrière. En 1940, après moult difficultés pour l'obtention des papiers de sa future épouse (elle a fui le franquisme), il se marie ; une fille, Liliane, naîtra de cette union. Réquisitionné dans le cadre du STO<sup>(1)</sup>, il désertera après une permission. Son épouse, qui restera marquée toute sa vie par la guerre d'Espagne, décèdera à l'âge de 95 ans. Selon sa fille, sa longévité est due au fait qu'il a toujours accepté, sereinement, tout ce qui lui arrivait. Aujourd'hui encore, malgré une surdité

importante, il continue à couler des jours tranquilles auprès d'elle.

**Angèle Pomier**, quant à elle, est née le 19 septembre 1919 à Béard (Nièvre). Elle est la troisième enfant d'une fratrie de dix et la seule encore vivante. À l'instar de son mari, cheminot, elle effectuera toute sa carrière professionnelle, de 18 à 65 ans, à la SNCF en tant que garde-barrière à Saint-Germain-des-Prés, Amilly, Ferrières et Mignères. En dehors de son métier, elle avait deux loisirs favoris : le crochet et le tricot. Mère de deux filles, dont une disparaîtra à l'âge de 54 ans, elle a le bonheur aujourd'hui d'être entourée de six petits-enfants, de seize arrière-petits-enfants, et de sept arrière-arrière-petits-enfants.

(1) Service du travail obligatoire durant la seconde guerre mondiale.

## Des permanences de vaccination contre la grippe au Centre municipal de santé



C'EST LA SAISON DE LA GRIPPE. VACCINEZ-VOUS.



Si vous avez 65 ANS ET PLUS



Si vous êtes atteint d'une MALADIE CHRONIQUE



Si vous êtes ENCEINTE



QUI DOIT SE FAIRE VACCINER TOUS LES ANS ?

La vaccination est recommandée pour :

- les personnes de 65 ans ou plus,
- les femmes enceintes, quel que soit le stade de grossesse,
- toute personne âgée de plus de 6 mois atteinte de **maladie chronique**,
- l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois qui présentent des **facteurs de risque** (prématurés, enfants atteints de cardiopathie congénitale),
- les personnes en situation d'**obésité**
- les personnes **séjournant dans un établissement de soins** de suite ou dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge,
- les **professionnels de santé** et tout professionnel en contact régulier et prolongé avec des personnes à risque de grippe sévère.

3

PERMANENCES DE VACCINATION AU CMS DE CHALETTE

Prenez rendez-vous à partir du lundi 16 septembre 2019 pour vous inscrire à l'une des permanences organisées par le Centre municipal de santé de Chalette :

- 23-24-25 octobre 2019
- 04-05-06 novembre 2019
- 20-21-22 novembre 2019

Inscriptions sur [doctolib.fr](http://doctolib.fr) ou par téléphone au 02 18 12 80 15. Vaccin délivrable sans ordonnance ou sur présentation du bon de prise en charge de la CPAM.



2, rue Marceau - 45120 Chalette-sur-Loing  
Tél. : 02 18 12 80 15 - [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)  
Lun-ven : 8h-12h/13h-19h

# À l'affiche

**PREMIÈRE RUN COLOR À CHALETTE**  
**FRATERNITÉ**



**EN COULEURS**

**SAM 12 OCTOBRE 2019 • 14H**  
 DÉPART : BAIGNADE DU LAC - CHALETTE  
 2€/ADULTE - GRATUIT POUR LES -18 ANS  
 PARCOURS FAMILIAL DE 4 KM OU 8 KM

Au profit de l'association  contre l'endométriase

**Rando Brioche!**



**DIMANCHE 13 OCTOBRE**

Base de loisirs du lac de Chalette-sur-Loing à partir de 8h jusqu'à 10h.

Organisée par USC Rando Chalette avec le soutien de l'Adapei 45

Pour tous renseignements : 06 60 34 00 84

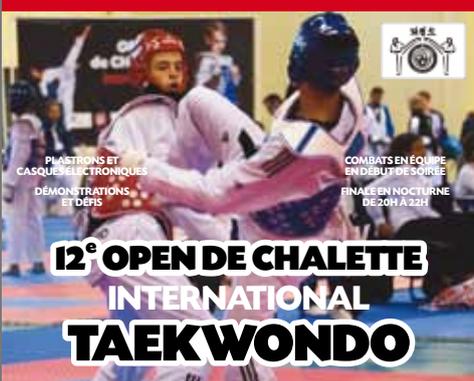
3 parcours :  
 - 4 kms - 3€  
 - 8 kms - 4€  
 - 14 kms - 4€

Une brioche offerte pour chaque inscription

Stand brioches à l'arrivée au profit de l'Adapei 45



**SAMEDI 19 OCTOBRE 2019**  
 COMPLEXE SPORTIF DU CHÂTEAU-BLANC - VILLEMANDEUR



PHIATONS ET CASQUÉS - TROUSSES  
 DÉMONSTRATIONS ET DEFS

COMBATS EN ÉQUIPE ENVOI DE TROUSSES  
 FINALES EN OCTOBRE DE 20H À 22H

**12<sup>e</sup> OPEN DE CHALETTE INTERNATIONAL TAEKWONDO**

POUSSINS - PUPILLES - BENJAMINS - MINIMES - CADETS - JUNIORS\* - SENIORS\* - VÉTÉRANS  
 CLASSEMENT PAR CLUBS

1<sup>ÈRE</sup> PLACE : 2 000 € • 2<sup>ÈME</sup> PLACE : 1 000 € • 3<sup>ÈME</sup> PLACE : 500 €

+ **COMPÉTITION HANDI TKD**  
 POUMASSE • COMBAT INDIVIDUEL SUR BOB • CIRCUIT DE FRAPPE PIEDS • POINGS • INSCRIPTIONS GRATUITES

DE 8H À 22H • ENTRÉE : PUBLIC : 5 € • LICENCIÉ : 15 € FTDA : 3 €

**PORTRAITS**



*Ils ne sont pas acteurs  
 ils n'inventent rien  
 ils racontent, ils chantent, ils dansent*

**LE HANGAR**  
 SAMEDI 19 OCTOBRE 2019 à 20 heures  
 SPECTACLE avec TIVOLIO THÉÂTRE



**TRANSGÂTINAISE 2019**

**DIM 20 OCTOBRE 2019 • BASE DE LOISIRS DU LAC**

Randos marche 10, 15 ou 20 km. Départ à partir de 7h45. Inscription sur place : 4 € (gratuit -12)

Randos VTT 20, 35 ou 50 km. Départs : 9h. Inscription : 6 €/3 € (gratuit -12). Bulletin d'inscription disponible sur [www.guidonchalettois.fr](http://www.guidonchalettois.fr) à renvoyer avant le 18 octobre chez Cycle et sport 45.



## Brèves

- **Cérémonie des diplômés** : dans la perspective de la cérémonie des diplômés, les jeunes Chalettois ayant obtenu un diplôme à l'issue de l'année scolaire 2018-2019 (du CAP à la maîtrise, doctorat...) sont invités à s'inscrire en mairie jusqu'au mercredi 13 novembre (02.38.89.59.99 – courriel : [lise.gauchet@ville-chalette.fr](mailto:lise.gauchet@ville-chalette.fr)).
- **Avocat conseil** : prochaine permanence **mercredi 23 octobre**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.43/45.
- **Cadeaux de fin d'année du SEMURPA** : les retraité-e-s qui ne seraient pas encore inscrit-e-s pour bénéficier des cadeaux de fin d'année ont encore la possibilité de le faire jusqu'au 15 octobre auprès du SEMURPA (02.38.89.59.14 – courriel : [evelyne.maragondakis@ville-chalette.fr](mailto:evelyne.maragondakis@ville-chalette.fr)).
- **Le Collectif Immigrés du Montargois** célèbre ses 30 ans d'existence le 19 octobre à partir de 17 h, à la Maison de quartier de la Pontonnerie. Cet événement festif, ouvert à tous, sera l'occasion de découvrir, notamment grâce à une exposition, les missions et les actions que mène le collectif en direction des étrangers sans papiers et/ou en situation précaire, mais aussi de partager un repas et de faire la fête avec le musicien Badou et le groupe Nomades Trees. Tél. : 06.84.75.44.56 – courriel : [christine.lander@wanadoo.fr](mailto:christine.lander@wanadoo.fr)

## BOURSES SCOLAIRES COMMUNALES

Cette aide financière est destinée, selon leur quotient familial, aux élèves de première année de CAP, aux élèves de seconde et aux étudiants. Pour en bénéficier, il convient de constituer un dossier et de le déposer au Service des affaires scolaires en mairie, les après-midi du lundi au jeudi, de 13h30 à 17h, à compter du lundi 7 octobre jusqu'au jeudi 31 octobre 2019.

Les documents à fournir : certificat de scolarité ou la carte d'étudiant 2019-2020, RIB du bénéficiaire ou des parents lorsque celui-ci est mineur, numéro d'allocataire des parents pour les familles allocataires de la CAF, dernier avis d'imposition, livret de famille et justificatif de domicile des parents pour les familles non allocataires de la CAF.